

**Eliminer le travail de l'enfant au Maroc :  
Réflexions sur la communication et la problématique**

**June Kane  
pour UNICEF et ILO-IPEC  
septembre 2005**

## TABLE DES MATIÈRES

Partie I : Développer une stratégie de communication .....	4
La place de la communication .....	4
Les ‘mauvais messages’ .....	8
Groupes cibles, réactions désirées et messages.....	9
Suggestions pour des actions de communication.....	15
Partie II : Réflexions sur la problématique.....	19
Etudes de base .....	19
Assurer la continuité des actions.....	20
Durabilité des résultats et de l’impact.....	20
Diffuser les résultats.....	21
Mieux comprendre le côté ‘travail’.....	21
Soutien aux familles .....	22
Gestion de programmes : quelques actions complémentaires.....	22
Spécificités des deux agences.....	23
Autres réflexions.....	24
Partie III : Le travail domestique de l’enfant.....	25
Partie IV : L’Exploitation sexuelle de l’enfant.....	27

## INTRODUCTION

Ce rapport est le résultat d'une étude de documents relatifs au travail de l'enfant au Maroc, y inclus des documents fournis par IPEC et UNICEF relatifs à leurs programmes sur le terrain, et d'une mission de 19 jours au Maroc qui a eu lieu en septembre 2005.

Les buts de ce travail étaient : d'aider les deux agences à développer une stratégie de communication pour soutenir les autres actions qui sont en place ; sur la base d'un diagnostic des actions en cours, de suggérer des pistes à suivre et ceci surtout dans le domaine du travail domestique de l'enfant, problème qui fait actuellement le sujet d'un nouveau projet de loi. Au cours de la mission il est d'ailleurs devenu évident que, si possible, quelques idées sur les actions qui pourraient être lancées dans le domaine de l'exploitation sexuelle de l'enfant seraient également utiles.

Il faut constater, dès le début de ce rapport, que les suggestions et les recommandations y incluses ne constituent qu'un début. Ceci parce que la mission était très courte, et le sujet est si vaste, qu'il est possible juste de donner quelques suggestions préliminaires. Ce n'est pas, cependant, sans valeur: ces suggestions peuvent déjà servir à lancer quelques actions prioritaires dans le domaine de la communication (ainsi que dans la programmation en général) mais, surtout, elles peuvent servir à encourager la discussion entre les partenaires et en quelque sorte renforcer et la réflexion et la coordination qui sont reconnues par tout le monde comme des éléments essentiels à la réussite.

## **PARTIE I : DÉVELOPPER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION**

### **La place de la communication**

Avant d'aborder la forme que pourrait prendre une stratégie de communication, il faut souligner le fait que la communication fait partie intégrale de la programmation. La communication n'est pas une action à part, isolée de ce qui se fait plus généralement aux niveaux législatifs, programmatiques et didactiques. Elle devrait donc dès le début faire partie de la planification et être considérée à côté des décisions programmatiques. Ceci surtout parce que le but principal de la communication est de soutenir les autres actions, de les renforcer et de contribuer à ce que les résultats de ces actions aient un impact approprié et efficace.

La communication peut, avant tout, mobiliser les acteurs, les encourager à accepter ou à rejeter les informations qu'ils reçoivent, influencer leurs opinions et leurs attitudes et contribuer à changer leur comportement. Ainsi elle aide à créer un contexte dans lequel les autres actions auront un impact plus répandu et soutenable.

Pour pouvoir ainsi 'placer' la communication en relation des autres actions prises ou à prendre, il faut bien comprendre la totalité des actions qui sont nécessaires si, un jour, le travail de l'enfant au Maroc va être éliminé. Une des façons les plus efficaces de décrire ces actions (et par la suite de procéder à une réflexion sur les liens entre les actions, leur interdépendance, la chronologie nécessaire des actions, les responsabilités des différents acteurs etc.) est de les décrire en forme schématique. Par lui-même, cet exercice peut aussi contribuer à la discussion et à la coordination entre les partenaires.

Schématiser toutes les actions nécessaires à l'élimination du travail de l'enfant au Maroc, cependant, nécessite un effort à longue haleine et continue qui est au delà des termes de référence de ce rapport. Néanmoins, pour commencer la réflexion et pour souligner l'importance de bien définir la 'place' de la communication parmi les autres actions à poursuivre, une première tentative a été faite d'une seule partie du schéma (voir plus bas).<sup>1</sup>

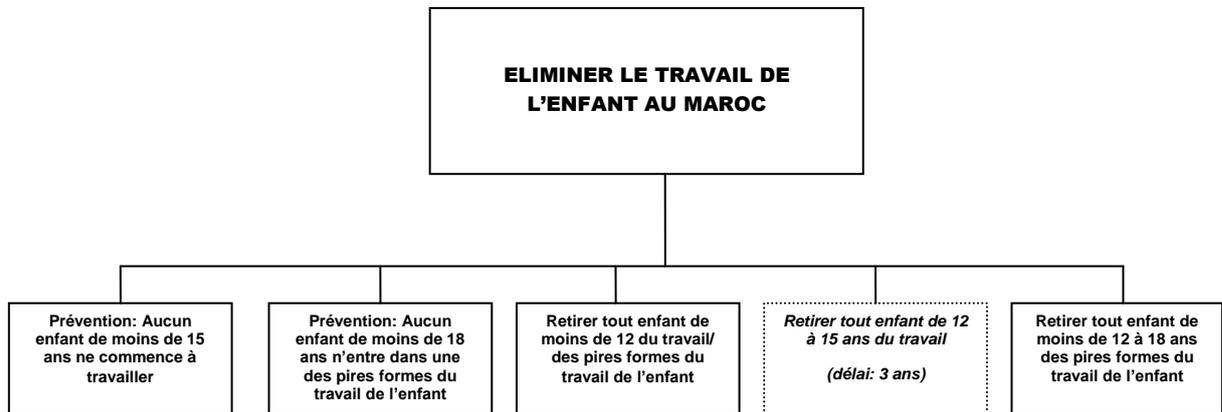
Ce début de schéma peut servir aux partenaires à :

- Aider à mieux comprendre la problématique du travail de l'enfant en plus grand détail, identifier les liens entre les divers éléments du problème et comment procéder de façon efficace;
- Se mettre d'accord sur la problématique, les réponses nécessaires et surtout les résultats souhaités ;
- Construire une plat-forme à la discussion, sur lequel construire un consensus autour de la problématique ;
- Vérifier de façon régulière le progrès qui se fait (ou le manque de progrès, le cas échéant) ; enfin
- Identifier les 'points d'intervention' pour les actions de communication – c'est-à-dire les intervalles dans la programmation où une action de communication s'avère nécessaire pour préparer une autre action (p.e. en préparant un groupe cible qui va recevoir l'impact d'une autre action), compléter et souligner une autre action, ou renforcer les résultats et l'impact d'une action qui vient d'être lancée ou de terminer.

---

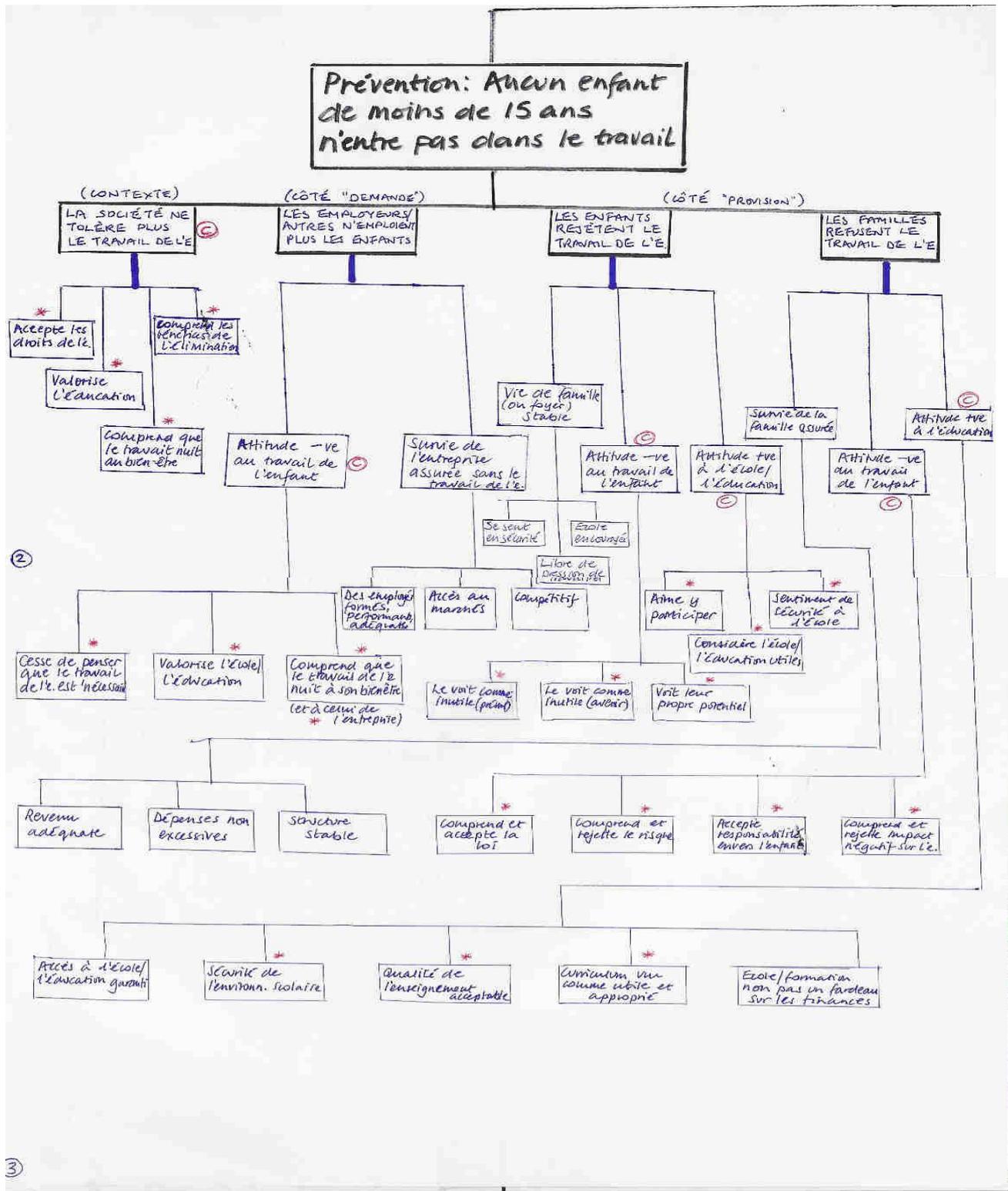
<sup>1</sup> Ce début d'exercice a également servi à focaliser la discussion lors de la deuxième de deux ateliers auxquels ont participé les acteurs du terrain lors de la mission de l'experte.

Schéma ('mapping') relatif au Travail de l'enfant au Maroc (éléments principaux)

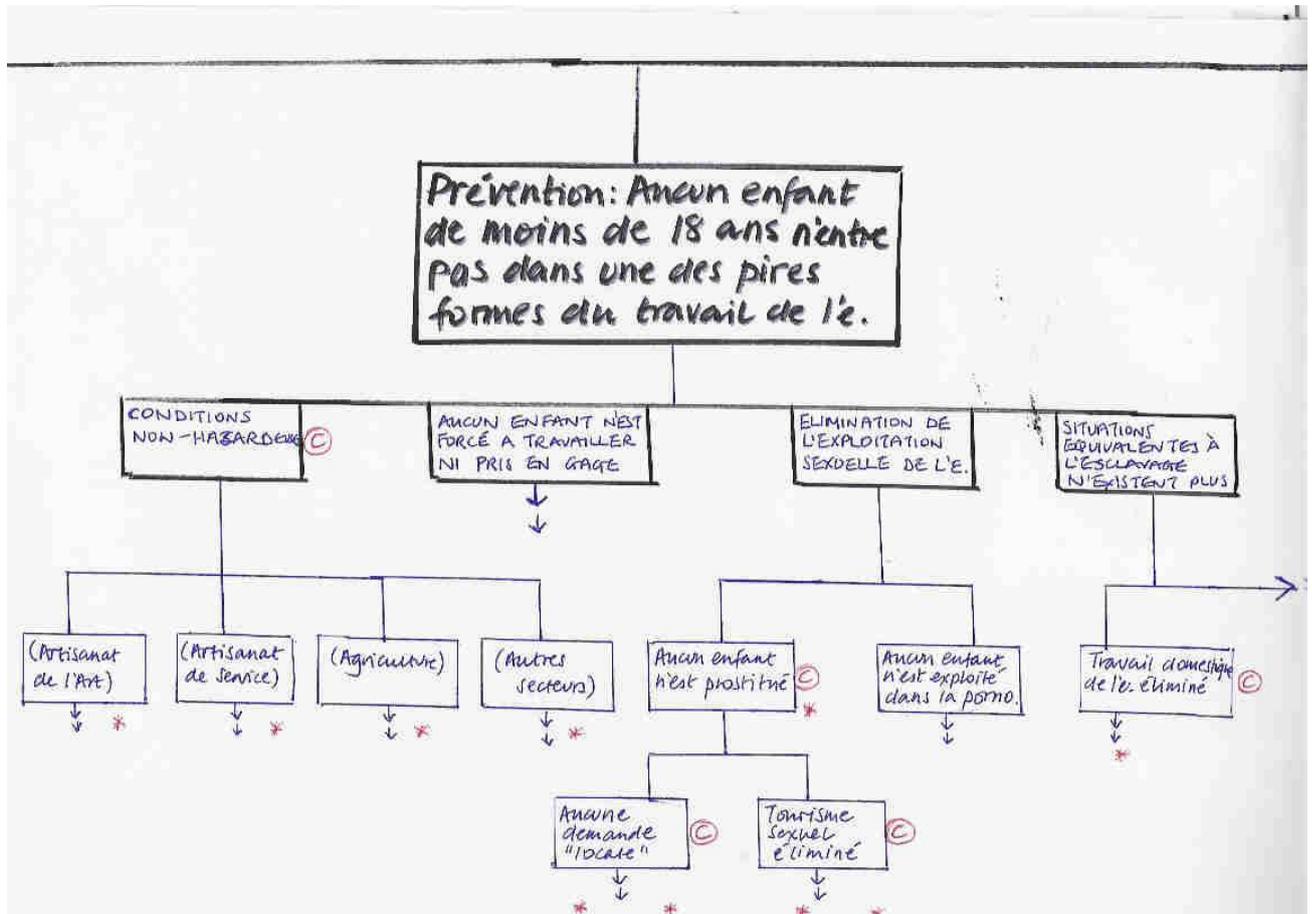


A noter : Il est à rappeler que ce 'mapping' ne constitue qu'un début de l'exercice. Par exemple : les cinq catégories d'action nécessaire à l'élimination du travail de l'enfant au Maroc sont basés sur les principales définitions de la Convention No.182 du BIT sur les Pires formes du Travail de l'enfant. Cependant d'autres catégories d'action pourraient bien être ajoutées. Les deux schémas qui suivent sont des développements plus détaillés des deux premières catégories, relatives à la Prévention. Eux, aussi, pourraient très bien être développés en plus de détail.

Développement du premier encadré du schéma, relatif aux actions pour prévenir l'entrée des enfants de moins de 12 ans dans le travail



Développement du deuxième encadré du schéma, relatif aux actions pour prévenir l'entrée des enfants de moins de 18 ans dans une des pires formes du travail



Dans ces deux parties du schéma, les 'moments' possibles où une action de communication pourrait être lancée pour soutenir les autres actions sont signalés par le signe ©. Les astérisques indiquent les parties de l'action (ou les conditions nécessaires à un impact) qui peuvent servir dans l'élaboration d'un message.

Avant de procéder, cependant, à l'élaboration des messages et au développement des autres éléments d'une action de communication, il est nécessaire de rappeler les éléments nécessaires pour que toute action soit 'stratégique', c'est-à-dire qu'elle ait l'impact voulu. Ces éléments répondent aux questions suivantes :

- Quel est le résultat désiré de cette action de communication ? (p.e. « je veux que les parents ne retirent pas leurs enfants de l'école avant l'âge de 15 ans) Pour ceci il faut d'abord savoir pourquoi les parents agissent de cette manière, pour que les autres actions programmatiques soient en place, p.e. des actions pour réduire la pauvreté des familles, ou des actions pour améliorer la qualité de l'enseignement) ;
- Qui sera la cible de cette action ? (p.e. dans l'exemple déjà cité, ce sera les parents qui seront les cibles de la communication ; par contre il faudrait en même temps penser déjà à une

action complémentaire auprès des éducateurs qui auront la responsabilité d'améliorer la qualité de l'enseignement) ;

- Quand cette action devrait-elle avoir lieu ? (p.e. dans l'exemple cité, l'impact de la communication risque d'être minimale si les autres éléments programmatiques ne sont pas en place ou en cours ou si, par exemple, l'école est susceptible de renvoyer l'enfant parce qu'il n'a pas les fournitures scolaires qu'il lui faut) ;
- Quels 'messages' vont provoquer la réaction voulue ? (p.e. dans cet exemple, les parents vont laisser leurs enfants à l'école s'ils voient l'utilité de l'école à court, moyen et long terme, s'il n'y a pas de pression financière et s'ils respectent le droit de l'enfant à l'éducation ; en même temps, si les parents commencent à considérer le travail de l'enfant comme nuisible à sa santé, à son développement et au bien-être de la famille, ils vont au moins reconsidérer leurs options – tout message (ou série de messages) doit ainsi être établi dans le contexte de ces attitudes parentales) ;
- Quel est le meilleur moyen de transmettre ces messages au groupe cible ? (p.e. dans l'exemple, est-ce que les parents regardent régulièrement la télévision ? Est-ce qu'ils écoutent la radio ? Est-ce qu'ils savent lire et, si oui, que lisent-ils ? Est-ce qu'ils vont, par exemple, aux marchés, aux cliniques, aux foires agricoles (pour, par exemple, pouvoir utiliser ces lieux pour passer les messages, que ce soit par le personnel ou par des expositions) ? Est-ce qu'ils reçoivent régulièrement des visites de travailleurs sociaux/inspecteurs ? Est-ce qu'il y a quelqu'un qu'ils considèrent comme leur conseiller/confident ?

Une fois les 'points de communication' identifiés, les réponses aux questions citées développées et une réflexion faite sur la problématique et les actions complémentaires nécessaires, une stratégie de communication peut être développée et lancée.

### **Les 'mauvais messages'**

Il y a plusieurs sortes de messages qui sont 'mauvais', pour ainsi dire. Ce sont les messages qui :

- Provoquent une réaction non désirée et même qui nuit aux efforts d'élimination (p.e. des messages qui diabolisent les employeurs et les poussent à rejeter l'engagement dans la programmation) ;
- N'ont aucun impact pour des raisons diverses (p.e. des messages du genre 'vous avez des droits' – et après ? même si je sais que j'ai des droits, à quoi cela me sert si je ne peux pas les réaliser et que vous ne me dites pas comment agir pour les défendre ? Ou bien des messages qui peuvent choquer mais qui laissent le récipiendaire sans options pour agir, tels « le travail de l'enfant tue ») ;
- Ont un impact négatif sur la problématique et sur les enfants (p.e. des actions médiatiques qui décrivent le Maroc comme un lieu exotique et accueillant pour les touristes du sexe, ce qui sera sans doute noté par ceux qui cherchent un lieu pour pratiquer leurs perversions) ;

A noter aussi que tout 'mauvais message' utilise des fonds et des ressources (par exemple un moyen de transmission offert gratuitement) qui pourraient servir à faire passer des messages efficaces.

## Groupes cibles, réactions désirées et messages

La matrice qui suit réunit les éléments de base pour la stratégie de communication relative à l'élimination du travail de l'enfant au Maroc (les suggestions plus élaborées suivent)<sup>2</sup> :

Groupe cible	Résultats désirés	Messages
<b>Société en général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accepter les droits de l'enfant</li> <li>• Comprendre la valeur de l'éducation</li> <li>• Comprendre les liens entre le travail de l'enfant et le développement du pays</li> <li>• Comprendre les bénéfices financiers à tirer de l'élimination du travail de l'enfant</li> </ul>	<p>(un peu 'soft' mais souvent répété, pour persuader et non pas choquer)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les enfants ont besoin de lire, d'écrire et de savoir compter. Le Maroc a mis en place une loi pour leur garantir le droit à l'éducation – maintenant c'est à vous de nous aider à le réaliser. Envoyez votre enfant à l'école. Encouragez les autres à le faire aussi.</li> <li>• Travailler de longues heures sans repos, sans remerciement et pour pas grand' chose. Est-ce qu'un enfant devrait le faire ? Non. N'acceptez pas que les enfants travaillent – laissez-les apprendre, jouer et se préparer à une meilleure vie.</li> <li>• Eliminer le travail de l'enfant, c'est difficile. Mais c'est faisable. Nous avons déjà commencé et, ensemble, nous pouvons réussir. Faites votre part – refusez le travail de l'enfant. Envoyez vos enfants à l'école. Encouragez les amis et les voisins à faire de même.</li> <li>• Eliminer le travail de l'enfant fait partie intégrale du développement de notre pays. Nous aurons tous à gagner de la scolarisation de tous les enfants et du travail de tous les adultes.</li> <li>• Tout travail que fait un enfant pourrait être fait par un adolescent ou un adulte. Tout adulte a le droit de travailler ; tout enfant a le droit de ne pas travailler.</li> <li>• Eliminer le travail de l'enfant, c'est difficile. Mais c'est faisable. D'autres pays ont réussi et le Maroc peut réussir aussi. Chacun doit cependant faire sa part : qu'est-ce que vous pouvez faire ?</li> </ul>

<sup>2</sup> A noter: cette matrice ne contient pas les éléments de communication spécifiques au travail domestique ni à l'exploitation sexuelle des enfants. Ceux-ci suivent dans la partie du rapport qui traite de ces problématiques.

	<p>A NOTER : LE SOUTIEN QUE PEUT FOURNIR LES MEDIAS DANS CE DOMAINE EST IMPORTANT : LES MEDIAS SONT AINSI UN GROUPE CIBLE SECONDAIRE ICI.</p>	<p>POUR LES MEDIAS, CES MESSAGES PEUVENT ETRE RENFORCES PAR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les histoires de réussites (au Maroc et ailleurs) ;</li> <li>• Renseignements sur le progrès qu'on fait aux niveaux législatifs, programmatiques etc. ;</li> <li>• Renseignements sur les bénéfices de l'élimination du travail de l'enfant sur le développement du pays, ainsi que le calcul coûts/bénéfices.</li> <li>• Articles sur les effets négatifs du travail de l'enfant, soit sur l'enfant lui-même, sur la famille, le pays etc. ;</li> <li>• Engagements des 'personnalités' importantes pour souligner l'importance et les bénéfices de l'élimination du travail de l'enfant.</li> <li>• (Surtout pour soutenir le dernier message contextuel cité) Renseignements sur ce que le grand public peut faire pour 'jouer sa part', p.e. envoyer les enfants à l'école, dénoncer les employeurs qui font travailler des enfants dans une des pires formes, aider aux familles démunies, donner de l'argent (le cas échéant), etc..</li> </ul>
<p><b>Employeurs</b> + autres dans le secteur du travail (p.e. bazaaristes, sociétés d'exportation etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cesser de croire que le travail de l'enfant est 'nécessaire'</li> <li>• Valoriser l'école</li> <li>• Comprendre l'impact nuisible sur l'enfant</li> <li>• Comprendre l'impact négatif du travail de l'enfant sur leur commerce/entreprise</li> <li>• Croire que leur commerce peut survivre sans les travailleurs enfantins</li> </ul>	<p>(Plus tranchant, mais doivent être liés à la survie de leurs entreprises et les lois en place. Doivent si possible rassurer et motiver)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est temps d'arrêter de dire que le travail de l'enfant est 'nécessaire'. Tout travail que fait un enfant pourrait être fait par un adolescent ou un adulte. Réduisons le chômage des adultes. Prenons la responsabilité de dire 'non' au travail de l'enfant.</li> <li>• C'est bien d'apprendre à peindre, à tisser, à mouler, à créer de belles choses. Mais à quoi ça sert si on ne sait pas lire, ni écrire, ni compter l'argent dans sa poche ? L'école d'abord, l'apprentissage après.</li> <li>• Ce n'est pas assez de savoir travailler. Il faut savoir vivre, pleinement et en bonne santé. Un enfant qui travaille ne</li> </ul>

		<p>peut pas accomplir tout son potentiel – donnez-lui la chance de s'épanouir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le travail de l'enfant nuit à sa santé. Il lui ôte la possibilité de découvrir tout son potentiel. Tout enfant a le droit d'aller à l'école, de jouer, de vivre en famille, de se découvrir. Et, un jour, de choisir son métier et de gagner sa vie. N'obligez pas les enfants à travailler.</li> <li>• Vous voulez que votre entreprise/atelier/ferme survive. Qu'il soit profitable. Nous aussi. Mais non pas au dépens d'un enfant. Travaillons ensemble pour faire progresser votre entreprise et protéger nos enfants. Dites 'non' au travail de l'enfant.</li> <li>• Résistez aux demandes des parents qui veulent que leur enfant gagne de l'argent. Il incombe aux parents de faire vivre la famille, non pas aux enfants. L'école d'abord, l'apprentissage ensuite, le travail plus tard.</li> </ul>
<p><b>Enfants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre que travailler est nuisible à leurs droits dans le présent</li> <li>• Comprendre que travailler ne les prépare pas bien à l'avenir</li> <li>• Comprendre qu'ils ont beaucoup plus de potentiel à réaliser</li> <li>• Considérer l'école/ l'éducation comme une expérience utile et souhaitable</li> <li>• Savoir que l'environnement scolaire est accueillant et sûr</li> <li>• Comprendre qu'ils ne sont pas responsables de la survie de leur famille mais qu'ils vont y contribuer en étudiant et à mieux préparer leur avenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est bien d'apprendre un métier. Mais d'abord, il faut apprendre à vivre – lire, écrire, compter, s'exprimer, jouer. L'école d'abord. Le travail plus tard.</li> <li>• Tu n'es pas responsable de la survie de ta famille. Mais tu peux contribuer à son bien-être si tu vas à l'école et que tu te prépares à la vie</li> <li>• Travailler n'est pas une bonne chose pour les enfants – tu as besoin d'apprendre à lire et à écrire et à compter. Et tu as besoin de jouer et d'être en bonne santé.</li> <li>• Est-ce que tu sais ce que tu veux devenir ? Artisan ? Agriculteur ? Professeur ? N'importe quel travail que tu choisis, tu le feras mieux si tu as fini l'école. Là tu apprendras à bien préparer tout ce qui t'attend dans ton avenir.</li> <li>• Les écoles sont faites pour les enfants. Là tu es comme chez toi : on prend soin de toi, on te donne la chance d'être l'enfant que tu es et de devenir l'adulte</li> </ul>

		que tu peux être. Profites-en.
<b>Intermédiaires</b> (p.e. maâllama)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre qu'il existe des lois concernant le travail en général et le travail de l'enfant en particulier et que ces lois sont mises en œuvre</li> <li>• Comprendre que le travail de l'enfant nuit à sa santé et à son développement et que les adultes qui les forcent à travailler ou qui participent à leur exploitation ne seront tolérés ni par la loi ni par la société</li> </ul>	<p>(A noter : l'expérience dans le domaine de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants pour le travail forcé nous suggère que ce groupe, qui est essentiellement motivé par les bénéfices financiers à tirer de la transaction, ne réagit que face à des menaces genre sanctions/amendes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant n'est pas un objet de commerce. Toute transaction qui implique le travail de l'enfant sera sanctionnée. La nouvelle loi sur l'éducation obligatoire prévoit une amende de XXX.</li> <li>• Faciliter l'exploitation d'un enfant dans le travail, c'est le priver de ses droits à l'éducation, à la santé, à son bien-être. C'est aussi un acte criminel.</li> <li>• Le Maroc n'accepte pas que les enfants soient obligés à travailler. Le travail de l'enfant nuit à sa santé, à son éducation et à son avenir. Il nuit au développement de notre pays. Nous ne l'accepterons plus.</li> </ul>
<b>Familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et accepter les lois concernant l'éducation et le travail de l'enfant</li> <li>• Comprendre et rejeter les risques du travail de l'enfant en ce qui concerne leur enfant</li> <li>• Comprendre et rejeter l'impact à long terme du travail de l'enfant sur la famille, la communauté et le pays</li> <li>• Savoir que l'environnement scolaire est accueillant et sûr</li> <li>• Croire que l'impact de l'éducation sur l'enfant et la famille est utile</li> <li>• Croire que l'éducation/la formation représentent une meilleure solution aux besoins de la famille que</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'exploitation d'un enfant dans le travail, c'est le priver de ses droits à l'éducation, à la santé, à son bien-être. C'est aussi un acte criminel.</li> <li>• Le Maroc n'accepte pas que les enfants soient obligés à travailler. Le travail de l'enfant nuit à sa santé, à son éducation et à son avenir. Il nuit au développement de notre pays. Nous ne l'accepterons plus.</li> <li>• Le travail, c'est pour les adultes. Les enfants ne sont pas prêts à travailler. Ils doivent apprendre pour préparer leur avenir. C'est à l'école qu'on apprend à lire, à écrire et à compter. A mieux vivre et à contribuer à la famille et à la société. L'école d'abord, le travail plus tard.</li> <li>• Au travail, l'enfant est en danger. Les poids lourds, les produits nocifs, les accidents qui risquent de gâcher sa vie. L'enfant n'est pas prêt à travailler. A l'école il est protégé et peut se préparer</li> </ul>

	<p>ne l'est le travail de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre que la survie de la famille incombe aux adultes et non pas aux enfants</li> <li>• Savoir qu'il y a des alternatives au travail de l'enfant pour faire vivre la famille</li> </ul>	<p>à la vie. N'envoyez pas votre enfant au travail. Envoyez-le à l'école. La loi l'exige. Votre enfant le mérite.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un enfant qui sait lire, écrire et compter est mieux préparé à la vie d'adulte. Il peut mieux contribuer à la vie de famille, de société et au développement du pays. Encouragez-le à aller à l'école. C'est notre responsabilité ; c'est son droit.</li> <li>• Nous, les adultes, nous sommes responsables de l'avenir de nos enfants. C'est notre tâche de les nourrir, de les éduquer, de les soutenir. A nous de travailler ; à eux d'apprendre. Le travail, c'est pour les adultes ; pour les enfants, l'école.</li> <li>• La vie n'est pas toujours facile. Elle coûte chère et l'argent manque. Mais envoyer un enfant travailler n'est pas une bonne solution – le travail nuit à son bien-être et le prive du droit d'apprendre pour préparer son avenir. C'est aux adultes de trouver des moyens de faire vivre la famille. [suivi des idées d'alternatives qui sont en place, selon la ville/le groupe cible].</li> <li>• Vous voulez que votre enfant aide à la famille ? La meilleure façon de l'assurer, c'est l'envoyer à l'école. Là il apprendra à se préparer un meilleur avenir. L'enfant éduqué, c'est un avenir plus sûr pour tout le monde. L'école d'abord, le travail plus tard.</li> </ul>
<p><b>Educateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejeter le travail de l'enfant et comprendre les liens entre l'éducation et leur rôle individuel</li> <li>• Comprendre la vulnérabilité de certains groupes d'enfants à l'exploitation et leurs besoins spécifiques</li> <li>• Comprendre les besoins spécifiques des enfants retires du travail et/ou qui continuent à travailler à temps partiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout enfant devrait aller à l'école. La loi l'exige et l'avenir de notre société en dépend. Chaque enseignant est responsable et de la mise en œuvre de la loi, et du développement de notre pays. Encouragez les enfants à valoriser l'école, à suivre leurs études et à jouer pleinement de leurs droits. Vous avez une responsabilité toute particulière aux enfants. Aidez-les.</li> <li>• Les enfants qui travaillent sont privés du choix de devenir ce qu'ils peuvent devenir. C'est à l'école de leur rendre ce choix. C'est à vous de les aider et de les</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les liens entre la qualité de l'éducation et l'acceptation de l'école par les familles et les enfants</li> <li>• Comprendre les liens entre l'environnement scolaire (p.e. violence, sécurité, hygiène etc.) et l'attitude des parents et des enfants envers l'école</li> </ul>	<p>soutenir. Ils ont besoin de vous. Faites tout ce que vous pouvez pour encourager les enfants à venir à l'école et à continuer leurs études.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants retires du travail ont des besoins très spécifiques. Ils ont besoin de vous. A vous de les soutenir, de les encourager, de les aider à retrouver la vie d'enfant et d'écolier.</li> <li>• Les familles attendent de l'école que leurs enfants soient éduqués mais aussi protégés. Faites de l'école non seulement un lieu d'enseignement mais un environnement protecteur, sain et sur.</li> <li>• Si les parents ne comprennent pas l'utilité de l'éducation, ou qu'ils n'aient pas confiance en l'école, ils enverront leurs enfants plutôt apprendre un métier et entrer dans le travail prématuré. Aux enseignants la responsabilité de les rassurer et de protéger les enfants du travail. Aidez-nous à éradiquer le travail de l'enfant. Faites valoriser l'école.</li> <li>• Les enseignants et tout le personnel de l'école ont une responsabilité toute particulière. L'avenir des enfants est entre vos mains. L'avenir de notre pays est aussi entre vos mains. Saisissez la chance de contribuer à une vie meilleure pour tous les Marocains. Faites votre mieux pour que tout le monde valorise l'école et que les enfants n'aient plus à travailler.</li> </ul>
<b>Touristes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les traditions et <i>mores</i> marocains</li> <li>• Rejeter le travail de l'enfant et se poser la question avant d'acheter/visiter</li> <li>• Préférer les produits et les services qui n'impliquent pas l'exploitation de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Maroc offre aux visiteurs un accueil chaleureux qui vient du cœur mais qui dérive aussi de nos coutumes et de nos croyances. Aidez-nous à protéger ces coutumes et respectez nos croyances. Vous serez toujours le bienvenu.</li> <li>• Le Maroc ne veut pas que ses enfants travaillent. Nous avons mis en place des lois pour les protéger mais nous avons besoin de votre soutien. Refusez l'exploitation des enfants dans la manufacture, dans la vente et dans les services. Faites connaître votre refus à l'exploitation de l'enfant dans le travail.</li> </ul>

		(+ Messages à développer quand des moyens d'indiquer des produits faits sans le travail de l'enfant seront en place).
<b>Autorités, gouvernement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre que le travail de l'enfant n'est pas un problème isolé mais intégral aux problématiques du chômage adolescent et adulte, du travail décent, de la sécurité familiale, de l'éducation, de la pauvreté etc.</li> </ul>	(Plaidoyer plutôt que messages. Le contenu devrait souligner :) <ul style="list-style-type: none"> <li>les coûts/bénéfices de l'élimination du travail de l'enfant (voir l'étude du BIT) ;</li> <li>les liens entre le travail de l'enfant et le cercle vicieux de la pauvreté (voir études BIT et UNICEF) ;</li> <li>les liens entre le travail de l'enfant et le développement en général ;</li> <li>les besoins familiaux et la nécessité de donner aux familles des moyens de vivre pour pouvoir ensuite les convaincre de ne pas envoyer leurs enfants au travail ;</li> <li>le fait que le travail de l'enfant n'est pas un sujet isolé mais multidimensionnel et que tous les ministres sont impliqués dans l'élimination.</li> </ul>
<b>Autres agences ONU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre que le travail de l'enfant n'est pas un programme isolé mais est intégral au développement et à la lutte contre la pauvreté</li> </ul>	(Plaidoyer plutôt que messages. Le contenu devrait souligner :) <ul style="list-style-type: none"> <li>les coûts/bénéfices de l'élimination du travail de l'enfant (voir l'étude du BIT) ;</li> <li>les liens entre le travail de l'enfant et le cercle vicieux de la pauvreté (voir études BIT et UNICEF) ;</li> <li>les liens entre le travail de l'enfant et le développement en général ;</li> <li>la nécessité de 'mainstreaming' du travail de l'enfant dans les programmes de l'ONU – ce n'est pas un sujet à part mais intégral aux programmes de réduction de la pauvreté, du développement de la famille, de l'éducation, du travail force, de genre, du chômage adolescent et adulte, du travail décent etc..</li> </ul>

## Suggestions pour des actions de communication

### *Campagne de communication grand public*

La plupart des actions décrites dans cette section devraient peut-être attendre le développement de la programmation dans les 12 mois à venir. Cependant, une campagne de communication qui vise la société en général peut commencer déjà pour en quelque sorte préparer les actions plus ciblées.

La campagne prévoit plutôt une approche un peu 'soft', pour persuader plutôt que provoquer, pour informer plutôt que choquer, pour préparer les messages plus ciblés qui suivront

Il est suggéré que cette campagne pourrait commencer, et faire écho, au feuilleton télévisé déjà en préparation (le projet 'SIGMA') :

- Une fois les personnages du feuilleton établis parmi les spectateurs, en choisir quelques-uns avec lesquels le public a déjà identifié et les utiliser comme porte-parole des messages (selon leur personnage, c'est-à-dire un professeur transmettra les messages relatifs à l'éducation, une mère de famille parlera aux mères, un enfant parlera aux enfants, un employeur transmettra les messages relatifs au domaine commercial/aux employeurs etc.).
- Ce même personnage pourrait figurer dans des affiches et par exemple dans la publicité dans la presse écrite.

Les journalistes peuvent être engagés pour soutenir la campagne et recevoir un dossier qui leur explique :

- Pourquoi le personnage est important et un peu d'histoire sur le feuilleton ;
- Les messages et la nécessité d'engager le public ;
- Les faits de base sur le travail de l'enfant au Maroc (chiffres, impact sur les enfants, liens avec le développement, les conventions internationales, les lois/codes nationaux) ;
- Le lien entre le travail de l'enfant et la scolarisation/non-scolarisation ;
- Les coûts/bénéfices de l'élimination du travail de l'enfant ;
- Quelques exemples de projets UNICEF et IPEC, des ONG et du gouvernement.

**Slogans à considérer (mais à revoir selon les personnages utilisés) :**

- **Nous aurons tous à gagner de la scolarisation de tous les enfants et du travail de tous les adultes.**
- **Tout travail que fait un enfant pourrait être fait par un adolescent ou un adulte. Tout adulte a le droit de travailler ; tout enfant a le droit de ne pas travailler.**
- **Réduisons le chômage des adultes. Prenons la responsabilité de dire 'non' au travail de l'enfant.**
- **Eliminer le travail de l'enfant, c'est difficile. Mais c'est faisable. D'autres pays ont réussi et le Maroc peut réussir aussi. Chacun doit cependant faire sa part : qu'est-ce que vous pouvez faire ?**
- **C'est bien d'apprendre à peindre, à tisser, à mouler, à créer de belles choses. Mais à quoi ça sert si on ne sait pas lire, ni écrire, ni compter l'argent dans sa poche ? L'école d'abord, l'apprentissage après.**
- **Ce n'est pas assez de savoir travailler. Il faut savoir vivre, pleinement et en bonne santé. Un enfant qui travaille ne peut pas accomplir tout son potentiel – donnez-lui la chance de s'épanouir.**
- **Il incombe aux parents de faire vivre la famille, non pas aux enfants. L'école d'abord, l'apprentissage ensuite, le travail plus tard.**

- C'est bien d'apprendre un métier. Mais d'abord, il faut apprendre à vivre – lire, écrire, compter, s'exprimer, jouer. L'école d'abord. Le travail plus tard.
- Faciliter l'exploitation d'un enfant dans le travail, c'est le priver de ses droits à l'éducation, à la santé, à son bien-être. C'est aussi un acte criminel.
- Le Maroc n'accepte pas que les enfants soient obligés à travailler. Le travail de l'enfant nuit à sa santé, à son éducation et à son avenir. Il nuit au développement de notre pays. Nous ne l'accepterons plus.
- Au travail, l'enfant est en danger. Les poids lourds, les produits nocifs, les accidents qui risquent de gâcher sa vie. L'enfant n'est pas prêt à travailler. N'envoyons pas nos enfants au travail. Envoyons-les à l'école. La loi l'exige. Nos enfants le méritent.
- Nous, les adultes, nous sommes responsables de l'avenir de nos enfants. C'est notre tâche de les nourrir, de les éduquer, de les soutenir. A nous de travailler ; à eux d'apprendre. Le travail, c'est pour les adultes ; pour les enfants, l'école.
- Vous voulez que votre enfant aide à la famille ? La meilleure façon de l'assurer, c'est l'envoyer à l'école. Là il apprendra à se préparer un meilleur avenir. L'enfant éduqué, c'est un avenir plus sûr pour tout le monde. L'école d'abord, le travail plus tard.
- N'acceptez pas que les enfants travaillent – laissez-les apprendre, jouer et se préparer a une meilleure vie.

Un ou deux mois après le début de cette campagne, des actions de communication pourraient être lancées dans les domaines suivants :

#### ***Auprès des employeurs***

- Utiliser les messages détaillés dans la section précédente.
- Les transmettre dans les réunions, en utilisant de réseaux artisanaux, p.e. et via les chambres de commerce et les ambassades qui travaillent dans ce domaine (la France, la Belgique).
- A rappeler que la loi sur l'éducation obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans est maintenant en place.
- Souligner surtout la réalité de la vie commerciale – que nous comprenons que leur commerce doit survivre mais qu'il faut trouver les moyens d'assurer sa continuation sans faire travailler les enfants (à accompagner avec l'appui des projets/programmes).

#### ***Envers les familles***

- Voir les messages dans la section précédente.
- A transmettre lors des visites aux familles pour les parents qui ne savent pas lire.
- Possibilité d'un petit dépliant à diffuser via les cliniques, les travailleurs sociaux etc.
- A distribuer aussi dans les écoles via les étudiants (à donner aux parents).
- Pourrait aussi faire partie d'une campagne de spots radio (télévision aussi ?)

#### ***Parler aux enfants***

- Voir les messages dans la section précédente.

- A transmettre verbalement par tous les moyens possibles.
- Engager, si possible, des personnalités du sport, de la musique, de la télévision, de la radio etc.
- Priorité aux véhicules oraux.

### ***Cibler les éducateurs***

- Voir les messages dans la section précédente.
- Engager, si elles existent, des associations professionnelles des éducateurs.
- Engager le ministre de l'éducation et celui de l'éducation non formelle ainsi que les autorités régionales.
- Utiliser les institutions de formation des enseignants.
- Formats possibles : dépliant/petite brochure avec les chiffres sur le travail de l'enfant, un texte sur la nouvelle loi, les messages et les suggestions pour des pistes à suivre si le lecteur veut en savoir plus.

## **PARTIE II : RÉFLEXIONS SUR LA PROBLÉMATIQUE**

N'oublions pas que ce que nous voulons éliminer, c'est le travail de l'enfant, et que cette phrase a deux parties : le *travail* et *l'enfant*. Nous qui travaillons pour les droits de l'enfant, nous focalisons nos efforts sur la protection de l'enfant, son bien-être et l'accomplissement de ses droits, y inclus le droit de ne pas être exploité dans le travail – ceci est à la fois évident et pas du tout surprenant. Mais ceci fait que très, très souvent nous oublions – ou plutôt nous ne réfléchissons pas suffisamment sur -- le côté 'travail'.

Ce qui est évident, cependant, c'est que si nous voulons éliminer le travail de l'enfant, nous devons nous occuper des deux parties de cette phrase : le travail aussi bien que l'enfant. La preuve nous a été confirmée par un des enfants que nous avons rencontrés à Fès : cette jeune fille était très heureuse de pouvoir nous dire qu'elle avait été retirée du travail et qu'elle faisait de bonnes notes à l'école. Mais quand nous lui avons demandé ce que son employeur avait fait quand elle est partie, elle a dit : « il m'a remplacée par un autre enfant ». Donc, impact sur l'enfant mais pas sur la problématique.

### **Etudes de base**

Le Maroc est au moment d'une véritable prise de conscience du fait que les efforts jusqu'ici ont rapporté des résultats valables pour les enfants mais que l'impact reste insuffisant et que les prochaines étapes vont être même plus importantes. Il est alors utile de rappeler de nouveau l'importance non seulement d'une compréhension détaillée de la problématique mais aussi d'un sens de priorités et d'interdépendance des actions. Le schéma proposé plus haut dans ce rapport serait très important pour lancer les prochaines étapes.

Les représentants des ONG qui ont assisté aux ateliers de la fin de la mission ont souligné le fait qu'il faut à tous les acteurs des études de base sur le travail de l'enfant au Maroc.

Il se peut que ces études existent déjà mais que la diffusion n'ait pas été bien faite. Il serait alors très utile de faire, aussitôt que possible, une recherche de textes qui existent dans ce domaine (y inclus des textes publiés à l'étranger) et de rédiger une bibliographie à distribuer à tous les partenaires. Cette bibliographie devrait inclure aussi des ressources Web utiles.

Il est aussi évident que ce sera très utile, pour la politique ainsi que pour la communication et pour le travail sur le terrain, d'envisager une base de données du travail de l'enfant au niveau national. Ceci a déjà été fait dans plusieurs pays ou travaille IPEC et les normes/lignes directrices ont été rédigés par la section SIMPOC. Très souvent la base de données (qui devraient dans sa version finale inclure non seulement les enfants au travail mais aussi les enfants à risque) peut faire partie d'un exercice de recensement national ou relatif au marché du travail.

### **Suggestions :**

- **Compléter le schéma (mapping) et l'utiliser comme base de discussion et de consensus sur les activités prioritaires, les responsabilités des différents acteurs et les actions complémentaires qui doivent être mises en place.**
- **S'il n'existe pas déjà, discuter avec la Direction du Travail la possibilité de créer une base de données sur les enfants au travail et à risque d'entrer dans le travail prématuré. Impliquer SIMPOC/consulter-les.**
- **Lancer un petit projet de bibliographie de textes utiles (et à jour) dans le domaine du travail de l'enfant au Maroc (ou des études générales telles *Coup de main, vie brisée ?* et l'étude d'IPEC sur les coûts/bénéfices de l'éradication du travail de l'enfant).**

- **Identifier des lacunes dans l'information disponible et penser à les combler avec de nouvelles études.**

### **Assurer la continuité des actions**

Il faudrait réfléchir sur la pérennité des actions. Ceci ne veut pas dire que les projets doivent continuer mais plutôt que les actions qui font partie des projets doivent être intégrées au 'quotidien'. Par exemple, les centres de loisirs/ENF des enfants seront à risque autant qu'ils dépendent du financement 'projet'. Ces centres devraient, aussitôt que possible, devenir autonomes avec un soutien national (privé, gouvernemental, communautaire ou autre). De la même façon, le statut des éducateurs/-trices des projets devraient faire partie des discussions avec les Ministères de l'ENF/de l'Education/du Travail pour assurer leur continuité et leur financement (ainsi que leur formation continue).

La pérennité ne comprend pas seulement une continuité de financement. Néanmoins, il est temps de considérer aussi les autres sources de financement nationales. Le secteur privé n'a toujours pas été engagé de façon systématique et stratégique. Et 'engager' n'est pas seulement 'donner de l'argent'. Le concept présenté du sponsoring d'un enfant (ou de plusieurs enfants) par un donateur privé devrait être considéré. A rappeler : l'idée est d'engager des compagnies privées nationales ou locales dans les efforts pour réinsérer les enfants à l'école ou faire que les enfants de moins de 15 ans n'abandonnent pas leurs études. Chaque compagnie sponsorise un enfant (ou plusieurs) et chaque enfant sponsorisé reçoit une enveloppe avec l'argent requis pour une année scolaire (équivalent à ce qu'il gagnerait s'il était obligé par sa famille à travailler – ceci pour que les parents sachent que cet argent est destiné à 'remplacer' en quelque sorte le travail de l'enfant). L'enveloppe sera remise lors d'une petite cérémonie (les compagnies seront invitées) et dans chaque enveloppe l'enfant trouvera aussi le nom et les coordonnées de son sponsor. Avec l'aide éventuel de son professeur, l'enfant est invité à écrire au sponsor pour le remercier. Il est ainsi souhaité qu'un rapport sera établi entre la compagnie et l'enfant, et que la compagnie accompagnera l'enfant tout au long de ses études. La compagnie, bien sûr, peut mentionner sa contribution à l'élimination du travail de l'enfant sur sa publicité. On pourrait envisager un petit 'logo de sponsor' que la compagnie peut utiliser sur l'en-tête de papier, les rapports annuels, dans la vitrine de son magasin, au mur du garage ou du restaurant etc.

### **Suggestions :**

- **Entamer dès maintenant une revue de toutes les actions entreprises pour considérer, avec les partenaires, les moyens d'assurer leur continuité mais surtout de les faire passer du projet au quotidien.**
- **Piloter le concept 'enveloppe du sponsor' à Fès, pour soutenir les actions qui s'y font déjà.**

### **Durabilité des résultats et de l'impact**

La question de la durabilité des résultats des actions diffère de celle de la pérennité des actions elles-mêmes. Il est important que le résultat d'une action ait un impact durable sur la problématique du travail de l'enfant à long terme. Par exemple, comme nous avons déjà constaté, retirer un enfant du travail pour le voir remplacé par un autre enfant n'a pas d'impact durable sur le problème.

Pareillement, si un enfant est retiré du travail et réinséré à l'école, il faut qu'il puisse continuer ses études et qu'il ne se sente pas obligé de recommencer le travail. D'ailleurs, quand il atteint

l'âge du travail, il faut qu'il soit préparé à gagner sa vie et qu'on l'aide à trouver un travail qui lui convient.

Il faudrait dès maintenant réfléchir sur le rôle de la formation professionnelle dans ce que nous appelons 'l'approche cycle de vie'. Chaque enfant touché par des activités d'un projet devrait être assuré d'un suivi sur trois ou quatre ans. C'est mieux d'assurer ce suivi à un nombre modeste d'enfants lors de ces premières actions que d'élargir le groupe d'enfants impliqués. Ceci pour plusieurs raisons: la durabilité de l'impact bien sur (sur l'enfant ainsi que sur la problématique), mais aussi la nécessité de pouvoir créer un modèle qui servira à montrer aux acteurs (gouvernement, familles, médias) qu'un enfant retiré du travail peut réussir.

#### **Suggestions :**

- **Au lieu d'élargir le champ d'action dans d'autres villes/régions du pays, pensez à 'compléter' les actions déjà commencées pour assurer la continuation du soutien aux enfants déjà atteints par les projets et pour ainsi créer un modèle intégré.**
- **Entamer des réflexions (par exemple avec les programmes des ambassades qui s'occupent de cette matière au Maroc, p.e. la France – voir le site Web de l'ambassade) sur la formation professionnelle et son rôle dans les efforts pour éradiquer le travail de l'enfant et réduire le chômage des adolescents.**

#### **Diffuser les résultats**

Quant aux modèles et aux leçons qui sortent déjà des actions entreprises, il est important de les utiliser non seulement pour les actions de plaidoyer auprès du gouvernement (et des donateurs) mais aussi comme outil de mobilisation (p.e. des sponsors cités plus haut) et de consolidation des expériences.

On pourrait prévoir, p.e., une courte synthèse des actions entreprises jusqu'ici, les résultats, les réussites, les obstacles confrontés et l'impact sur les enfants et sur la problématique, ainsi peut-être qu'un résumé du défi et des projets à venir.

#### **Suggestion :**

- **Avant mi-2006, préparer une synthèse (voir plus haut pour le contenu) et prévoir une publication modeste en arabe et en français (peut-être aussi en anglais). L'utiliser pour le plaidoyer, l'engagement des acteurs, la récolte de fonds et les actions médiatiques (y inclus à l'étranger). A inclure aussi sur les sites Web UNICEF et IPEC.**

#### **Mieux comprendre le côté 'travail'**

Pour nous qui travaillons pour les enfants, le travail de l'enfant est avant tout une attaque sur leurs droits et sur leur bien-être. Cependant, pour la plupart des gens, il est surtout un phénomène économique et commercial.

#### **Suggestions :**

- **Si nous voulons avoir un impact sur la problématique elle-même, nous aurons besoin d'aide pour mieux comprendre ces éléments économiques et commerciaux ainsi que le fonctionnement du marché du travail. Par exemple, une petite fille qui travaille dans le secteur tapis fait partie d'une longue chaîne de production/vente/exportation/importation/re-vente. Au long de cette chaîne, qui profite du travail de cette enfant? Cette personne/ces personnes sont les plus sensibles à l'impact de l'éradication du travail de l'enfant puisque ceci peut également mener à une**

diminution de leurs bénéfices. Contrairement, des programmes – par exemple le labelling des produits à exporter – pourraient ajouter assurer un meilleur marché étranger et ainsi des bénéfices.

Pour bien comprendre le détail de chaque secteur, il faut des recherches/une schématisation par quelqu'un qui sait le faire (au sein du BIT ?) Ce schéma devrait distinguer le secteur agricole des activités artisanales et devrait également prendre en compte les variations dans ces secteurs. Par exemple, il serait important de faire la différence entre une ferme 'subsistance' où les enfants du fermier travaillent mais où les produits servent aux besoins de la famille et ne sont pas vendus, et une ferme qui revend des produits et où les enfants font ainsi partie d'une chaîne de production commerciale.

- Cette étude pourrait aider à identifier les mécanismes qui sont déjà en place pour identifier des produits qui reçoivent un label de qualité. Des négociations devraient par la suite être commencées avec ceux qui sont responsables pour inclure le travail de l'enfant comme un des critères de qualité. Aucun employeur/aucune manufacture qui exploite les enfants – même s'il satisfait tous les autres critères – ne devrait recevoir le label. Pour ce faire, également, il faudrait considérer le rôle des consommateurs, soit nationaux ou étrangers.
- Le concept de 'child labour-free zone' pourrait être utilisé de façon pilote à Fès pour différencier les employeurs (artisans, vendeurs etc.) qui se sont engagés dans l'élimination du travail de l'enfant. Chaque employeur/vendeur aura le droit d'annoncer que son atelier/magasin est 'child labour-free' et recevra un certificat/plaque officiel (par exemple du Wali ?) Cette initiative fera partie du rôle 'modèle' suggéré pour Fès.

### **Soutien aux familles**

Il me semble très important, si l'impact des actions entreprises va durer, de renforcer aussitôt que possible des projets de soutien aux familles. À part les idées telles que les enveloppes sponsorisées (et prenant compte aussi des initiatives sous la rubrique de l'éradication de la pauvreté et du développement en général), IPEC et UNICEF devraient revoir leurs actions de génération de revenu, de micro-crédit etc. Il serait important de faire des liens géographiques et démographiques entre les projets de soutien familial et les actions sur le travail de l'enfant, y compris les actions prises par les autres divisions des deux agences au Maroc et par les autres agences du système onusien.

Ce sujet pourrait très bien faire partie d'une discussion autour du processus UNDAF et de la planification annuelle.

### **Suggestion :**

- En collaboration avec les divers partenaires, réfléchir sur la nécessité de jumeler des actions qui ciblent les enfants au travail/vulnérables à commencer le travail avec des actions de soutien des familles de façon plus étendue.

### **Gestion de programmes : quelques actions complémentaires**

Il semblerait utile de réunir tous les partenaires une fois par an pour échanger des idées sur la problématique, les leçons à tirer des actions du terrain, des lacunes, des défis etc.. Ceci pourrait être fait de façon semi formelle, par exemple en forme de 'foire' où les partenaires auraient

l'occasion de diffuser leurs publications, de discuter librement entre eux, ainsi que dans des sessions plus formelles ou de formation.

Un échange d'idées régulier pourraient aussi servir de moment de diffusion de la publication/synthèse discuté plus haut, ou par contre pourrait servir de matériel pour la rédaction de cette publication.

Ce qui est certain, c'est que les partenaires ont tous reconnu la nécessité de consolider leurs actions sur le terrain et d'en tirer de la valeur ajoutée à un niveau plus national.

#### **Suggestion :**

- **Considérer les moyens de 'consolider' ce qui se fait et d'utiliser toute possibilité pour renforcer la capacité des différents acteurs. Une publication de synthèse et un échange régulier d'expériences pourraient faire partie de ce processus de consolidation.**

#### **Spécificités des deux agences**

Les suggestions déjà données sur la nécessité d'examiner de plus près le cote 'travail' de la problématique de travail de l'enfant pourront aider IPEC à considérer comment mieux utiliser l'expertise qui existe sans doute dans le BIT, au siège ou ailleurs.

Les actions déjà entreprises vont servir de base solide pour les actions qui vont suivre, mais il y a des éléments qui manquent et que l'on s'attendrait à trouver dans un programme IPEC. Surtout, l'engagement des associations professionnelles et des chambres de commerce, les études économiques sur la problématique et des liens entre le travail de l'enfant et les autres défis dans le domaine du travail sont à renforcer (bien sur, les ressources humaines et financières seront à augmenter).

Par exemple, il serait intéressant de mieux comprendre les secteurs informels et d'engager la Direction du Travail et les acteurs des secteurs formels dans un débat sur l'impact de l'informel sur les enfants. Puisque l'informel ne fait pas partie du Code du Travail, ceci pourrait très bien faire partie d'un plaidoyer destiné à mieux réglementer le travail informel et ainsi mieux protéger les ouvriers marocains. A voir, peut-être, avec le bureau régional ?

Il me semble également important que l'IPEC s'engage plus dans le domaine de la formation professionnelle, par exemple en considérant le rôle de la formation professionnelle en tant que partie des services fournis par les centres d'éducation. Il est évident que les enfants travailleurs qui ont entre 12 et 15 ans auront besoin de formation pour assurer leur transition au travail décent. La formation professionnelle pour les parents/frères et sœurs aînés des enfants pourraient aussi être envisagé.

Si IPEC prend plus de responsabilité pour le cote 'travail' du travail de l'enfant, UNICEF pourrait focaliser sur l'éducation, domaine qui me semble plus 'UNICEF' qu'IPEC'. Il me semble important de continuer le plaidoyer auprès du Ministère de l'Education pour le persuader du fait que le travail de l'enfant est fortement lié à la qualité de l'éducation, à l'accès à l'école et que l'éducation régulière, l'ENF et la formation professionnelle font partie d'une même chaîne de développement éducationnel pour l'enfant. Ces discussions devraient également aborder la question des frais 'supplémentaires' qui font que l'éducation 'gratuite' n'est pas une réalité au Maroc. Il devrait y avoir un système de soutien aux familles d'enfants travailleurs ou retirés du travail (ou vulnérables) pour les aider à payer ces divers frais.

L'exercice de schématisation de la problématique de l'élimination du travail de l'enfant pourrait très bien servir à 'carte d'introduction' auprès du Ministre autour de ce sujet. Un peu de publicité autour du 'mapping' porterait un soutien au plaidoyer.

### Suggestion :

- **IPEC et UNICEF pourraient peut-être considérer ensemble leurs différents mandats, leurs forces et faiblesses, leurs ressources, les contraintes et le potentiel qui existe, pour ‘partager’ les tâches, et prendre la responsabilité des nouvelles initiatives, de la meilleure façon.**

### Autres réflexions

- Il me semble important de continuer à fournir les services de santé à côté des centres d'éducation et de soutenir les colonies de vacances. Peut-être, d'ailleurs, il serait possible d'impliquer d'autres acteurs dans ces domaines, et de mobiliser d'autres ressources. Est-ce que Médecins sans Frontières est présent au Maroc ? Est-ce qu'il y a des ONG qui sont spécialistes dans la santé primaire ? Est-ce que, pour les colonies de vacances, le comité national UNICEF à Paris pourrait en faire une petite campagne de communication en France et récolter des fonds/des ressources pour les soutenir ? Est-ce qu'il y a des compagnies de produits sport/clubs sportifs qui pourraient sponsoriser les activités culturelles/sportives/genre colonie de vacances ?
- Il est important de ne pas donner aux enfants l'impression que tout va changer vite. Les enfants, semble-t-il, se plaignent du fait qu'ils savent maintenant qu'ils ont des droits mais qu'ils ne voient aucune possibilité de les réaliser.
- Il est également important de surveiller à ce que les enfants ne se trouvent pas en confrontation directe avec leurs familles et/ou les employeurs sans une protection adéquate. Autant qu'ils dépendent de la famille et de l'employeur, cette relation de dépendance doit être prise en considération lors de la planification des actions.
- Il est important de s'assurer que les ONG qui sont responsables de fournir les fournitures scolaires sont prêtes à ce faire avant la rentrée. Pour les enfants, le premier jour d'école est des plus importants.
- Quant au projet SIGMA : il faut voir et revoir le contenu des épisodes pour s'assurer que les messages sont corrects et que le ‘drame’ ne l'emporte sur le réel.
- Ce serait une bonne idée de réfléchir sur un engagement des médias sur ce problème – prévoir quelques séances de formation autour d'une module d'information préparée à cet usage.

### **PARTIE III : LE TRAVAIL DOMESTIQUE DE L'ENFANT**

#### **Suggestions :**

- En ce qui concerne le projet de loi, il faudrait penser à établir des phases de mise en œuvre, par exemple : dès la promulgation de la loi, il faut prévoir des sanctions pour toute personne qui recrute un enfant de moins de 12 ans. Ensuite, il faudrait s'attendre à retirer tout enfant de moins de 12 ans aussitôt que possible et imposer des sanctions pour ceux qui continuent à les employer. Donner un délai : par exemple, le 31 décembre 2006. Dans un deuxième délai, p.e. le 31 décembre 2006, il faudrait s'attendre à ce qu'aucun enfant de moins de 15 ans ne travaille comme domestique.
- Il faudrait prévoir/renforcer un numéro de téléphone vert pour que les gens puissent dénoncer toute famille qui emploie un enfant chez soi dans de mauvaises conditions ou hors les limites de la loi. (Est-ce qu'une étude sur l'acceptabilité du téléphone vert de ONDE a été faite ? Et bien sur il faudrait assurer une réponse appropriée une fois une dénonciation reçue – intervention policière, soutien à l'enfant, refuge et accompagnement légal etc..)
- Pour les enfants de 15 à 18 ans, dès la promulgation de la loi, ils devraient recevoir un soutien de formation professionnelle, d'ENF, un statut de 'travailleur' sujet au Code du Travail et aux lois relatives au travail, et une inspection des conditions dans lesquelles ils travaillent.
- Comme nous avons discuté, une professionnalisation et une réglementation du secteur du travail domestique aideraient aux jeunes domestiques et aux adultes de demander leurs droits d'employés et mèneraient à une diminution du travail informel. Ceci seulement, par contre, si la loi est bien mise en œuvre et que des mécanismes de formation, de recrutement, d'inspection et de certification soient mis en place.
- Pour ce faire, on pourrait considérer le modèle singapourien qui est basé sur des agences réglementées et certifiées qui s'occupent du recrutement et de l'inspection, ainsi que de la négociation, le cas échéant, des contrats d'emploi. En outre, une agence gouvernementale qui remet des permis aux employeurs pourrait être mise en place pour vérifier les conditions de travail et l'état de la famille. Cette agence pourrait être financée par des frais reçus de la famille certifiée. Le certificat devrait être renouvelé chaque année.
- La loi (et les mécanismes mis en place) devrait prendre compte des normes du travail : contrat, salaire minimal, équivalences pour les services fournis (lit, nourriture, vêtements), l'assurance médicale et accident, heures de travail, heures de repos, vacances, droit à l'association etc.

#### **Actions de communication possibles**

- Pour préparer une vraie campagne de communication, il faudra faire des recherches sur les motivations des employeurs et des familles (mais les employeurs surtout). Nous avons trouvé en Asie du Sud qu'il y a de multiples raisons pour lesquelles les gens décident de se procurer une petite bonne (ou un garçon qui fait des travaux domestiques) : l'habitude, l'exploitation, l'ignorance, la mode... pour bien changer ces comportements, il faudrait d'abord savoir quelles motivations existent et auprès de quels secteurs de la société.
- Pour lancer une campagne de communication préliminaire, pour préparer/introduire la nouvelle loi surtout, il faudrait focaliser sur la zéro tolérance du travail domestique pour les enfants de moins de 12 ans et la nécessité de l'école pour tout enfant de moins de 15 ans. Cette campagne pourrait être lancée dans les journaux, par des spots télévision et radio et surtout dans des journaux professionnels et féminins. Quand la nouvelle loi est mise en

œuvre, il faudrait prévoir une diffusion par courrier à chaque maison des points principaux de la loi. Un petit dépliant pourrait contenir également un autocollant genre ‘Cette famille n’exploite pas les enfants’ (“This house is child-labour free”).

- Il faut en même temps lancer une campagne de sensibilisation auprès des familles vulnérables pour leur faire connaître les risques du travail domestique, surtout en ce qui concerne le harcèlement et l’agression sexuels.

### **Messages :**

#### **Employeurs (et employeurs potentiels)**

- Employer un enfant pour travailler dans votre maison, c’est contribuer à leur exploitation. Ils devraient être à l’école. C’est la loi.
- Employer un enfant chez soi n’est ni un devoir, ni une action de charité. C’est une honte.
- Employer une petite bonne, c’est cruel, c’est injuste. Elles sont souvent victimes de violence, insultées et mal traitées. Et ceci parce qu’elles ne font pas bien le travail d’un adulte.

#### **Public en général**

- Les enfants ne sont pas des machines ménagères. Ce sont des enfants et ils ont le droit d’apprendre, de jouer et de passer leur enfance libre du travail domestique.

#### **Familles**

- Vos enfants vous aident à faire le ménage? Pas de problème, à moins qu’ils aillent à l’école aussi. Mais ils ne devraient pas faire le travail domestique chez des tiers, isolés de leur famille, triste et seul.
- Les enfants qui travaillent dans la maison d’un tiers sont vulnérables à l’abus et au harcèlement sexuels. Comment savoir ce qui se passe derrière la porte close d’une maison privée?
- Envoyer un enfant travailler chez autrui les prive de leur enfance, de leur potentiel et de leur capacité de contribuer au bien-être de la famille et de la communauté. Envoyez-les à l’école. Là, ils se préparent à une vie meilleure.

+ les messages relatifs au travail de l’enfant en général, à la scolarisation etc.

## **PARTIE IV : L'EXPLOITATION SEXUELLE DE L'ENFANT**

### **Suggestions :**

- Au début de la programmation dans le domaine spécifique du tourisme enfantin sexuel, il faudrait envisager une étude approfondie du phénomène, étant donné surtout les mythes et les anecdotes qui obscurcissent la situation réelle.
- Une sensibilisation intense à travers les écoles et les médias juvéniles (c'est-à-dire qui cible les enfants directement) devraient souligner le comportement approprié des jeunes.
- Lancer une réflexion sur les acteurs à engager pour soutenir un comportement approprié de la part des jeunes – mosquées, médias, écoles, familles.
- Engager des personnalités/modèles des jeunes pour dénoncer le comportement sexuel inapproprié.
- Eviter toute publicité alarmiste soit au Maroc soit à l'étranger. Plutôt engager les médias pour une discussion réaliste et sobre sur l'impact du tourisme sexuel, le comportement des touristes etc. Choisir quelques journalistes connus pour leur travail dans ce domaine, p.e. Jean-Pierre Langellier du Monde.
- Commencer une discussion avec les organisations impliquées dans le secteur du tourisme, surtout les hôtels, les compagnies de transport et les agences de voyage (telles que Nouvelles Frontières). La discussion devrait comprendre également les codes de conduite existants et les engagements du World Tourism Organization (WTO).
- Engager surtout Royal Air Maroc pour que, par exemple, leurs billets d'avion contiennent un avertissement sur le tourisme sexuel enfantin et les sanctions possibles (modèle brésilien : « We are watching you »)
- Plaidoyer auprès du gouvernement pour revoir les lois relatives au tourisme sexuel, y compris l'extraterritorialité, si nécessaire.
- Envisager une étude sur les lieux cibles par les trafiquants/recruteurs.
- Réfléchir sur une ligne verte pour les touristes, pour dénoncer tout comportement qui nuit aux enfants – peut-être un mécanisme qui fonctionne à partir des hôtels ? Ou un 'task force' avec des représentants dans les hôtels ? Ou un point focal dans chaque hôtel ? Ce task force devrait être en contact direct avec la Brigade des mineurs.

### **Actions de communication possibles**

- Eviter surtout des messages/informations/publicité qui donnent aux pédophiles le désir de venir au Maroc, ou qui les aident à identifier les enfants vulnérables, les sites de l'exploitation (p.e. noms de plage, de quartiers chauds etc.)
- Une campagne dans les hôtels que fréquentent les touristes/hommes d'affaires – p.e. un dépliant discret parmi les brochures dans chaque chambre – peut souligner le fait que les lois contre l'exploitation sexuelle des enfants existent au Maroc, et que tout abuseur sera suivi et puni. Il faut éviter la publicité haut profil et alarmiste, car les recherches nous montrent que 'faire trop de bruit' ne fait que normaliser et même parfois encourager le phénomène.
- Préparer un dossier d'information pour les journalistes – contenu calme et non alarmiste. Des faits et des chiffres qui existent ou, même mieux, les résultats d'une nouvelle étude ; des numéros de ligne verte si possible et des infos qui aident aux lecteurs de savoir ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour contribuer à l'élimination du commerce sexuel.

- Ce serait intéressant d'essayer d'élaborer, en collaboration avec les mosquées, des messages qui donnent un aperçu sur les avertissements du Koran relatifs à l'abus sexuel. Des messages transmis dans la mosquée auraient un impact très fort sur les fidèles.

### **Messages :**

#### **Abuseurs, exploiters, y inclus potentiels**

- Le Maroc protège ses enfants du commerce sexuel par des lois sévères et mises en œuvre. Nous ne tolérons qu'on abuse de nos enfants. Tout abus sera puni. Ici ou ailleurs.
- Sachez que nous avons élaboré des moyens d'identifier, de poursuivre et de punir tous ceux qui abusent de nos enfants. Le commerce sexuel ne sera pas toléré au Maroc.

#### **Public :**

- Tous les enfants ont le droit d'être protégés de l'abus et de l'exploitation sexuels. Faites votre part – dénoncez ceux qui abusent de nos enfants.
- L'abus et l'exploitation sexuels de l'enfant nuisent à leur santé, leur développement et leur avenir. Protégeons nos enfants de tout atteint sexuel.

#### **Familles :**

- Nos enfants ont le droit d'être protégés de l'abus et de l'exploitation sexuels. Aidez votre enfant à comprendre que son corps n'appartient qu'à lui et qu'il a le droit et la responsabilité de dire 'non' à ceux qui lui proposent des actes sexuels.
- Nos enfants ont le droit d'être protégés de l'abus et de l'exploitation sexuels. Ecoutez vos enfants quand ils vous parlent d'une atteinte sur leur dignité. Agissez. Dénoncez tout abuser à la police.

#### **Enfants :**

- Tu as le droit de dire 'non' à tous ceux qui te proposent des actes sexuels. Ton corps n'appartient qu'à toi. Respectez et protégez-le.
- L'activité sexuelle n'est pas une affaire de commerce. La prostitution est illégale au Maroc. Il y a de meilleurs moyens de gagner la vie qu'en vendant son être.
- Tu as le droit d'être protégé de l'abus et de l'exploitation sexuels. Parlez-en à tes parents, à ton professeur, aux adultes auxquels tu fais confiance. Ils sont là pour t'aider à te protéger.